Intitulé de la fenêtre

Tableau prospectif Cpas

Accessible dans le menu

Génération → Tableau Prospectif CRAC DGO5

Utilité

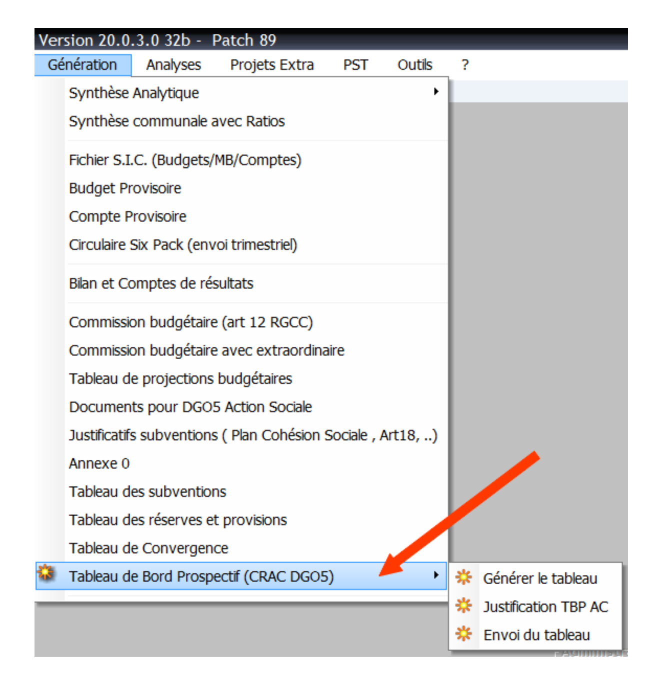
Cette fenêtre va permettre de lancer la génération du tableau de bord (CRAC/DGO5)

Génération du fichier via l'application eComptes :

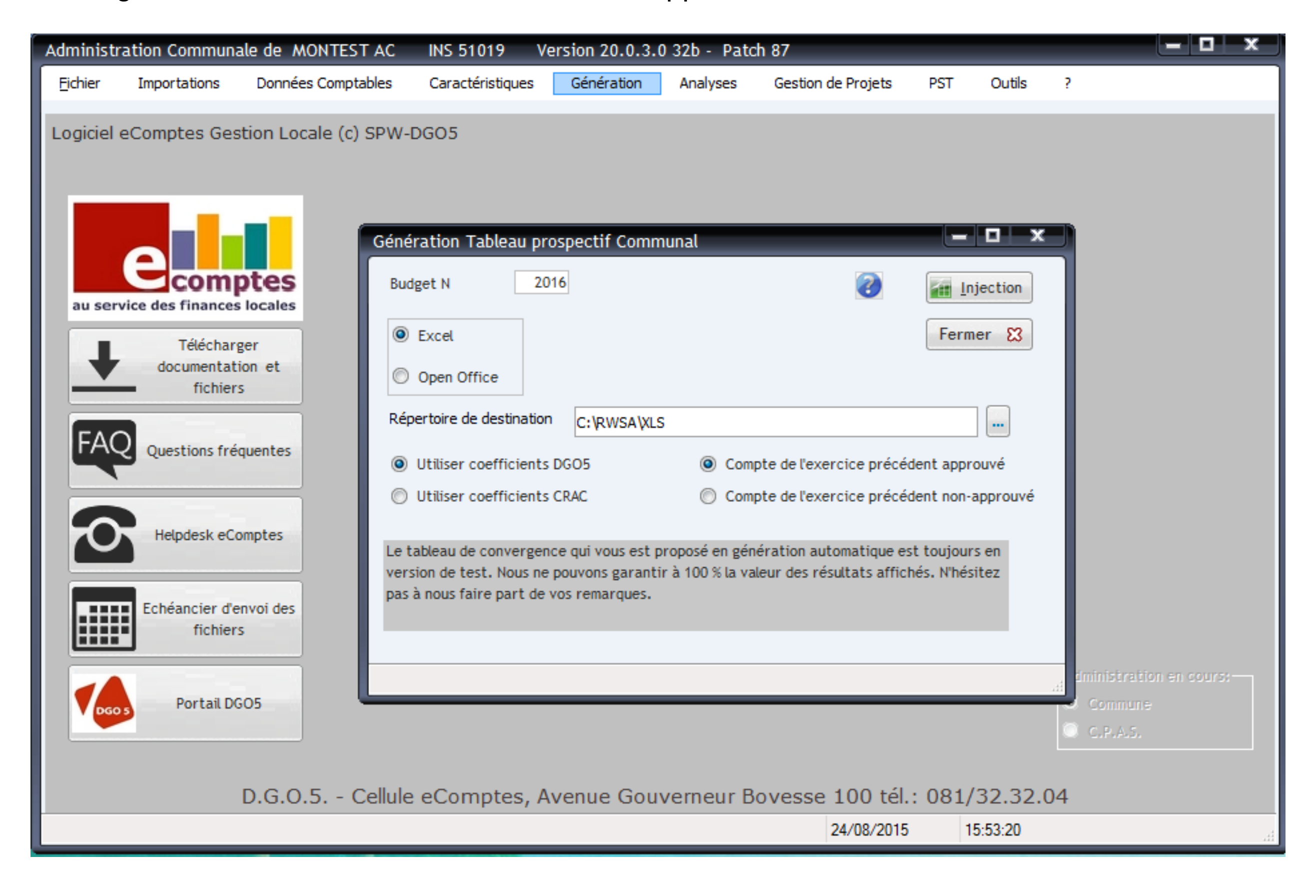
NB : Préalable important : pour faire une projection à partir du budget X, il faut avoir encodé le budget X dans votre logiciel comptable et l'avoir exporté-importé dans l'eComptes. Si vous n'avez pas terminé l'encodage du budget, vous pouvez quand même utiliser la génération pour un faire une projection à titre de test , de brouillon avant passage en Conseil. Le logiciel fera la projection sur base des chiffres encodés et exportés-importés dans l'eComptes)

Le Tableau de bord ici concerné est celui qui est baptisé dans le menu génération « tableau prospectif crac-dgo5 .

(à ne pas confondre avec le « tableau de projection budgétaire » destiné à faire des simulations sur la même base que les agrégats de la synthèse analytique, c'est un outil de travail facultatif.)

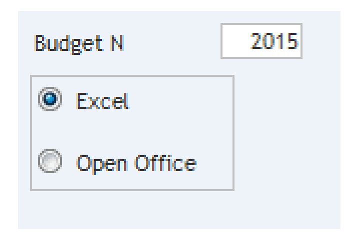


Cliquez sur « générer le tableau » , la fenêtre suivante apparaît :

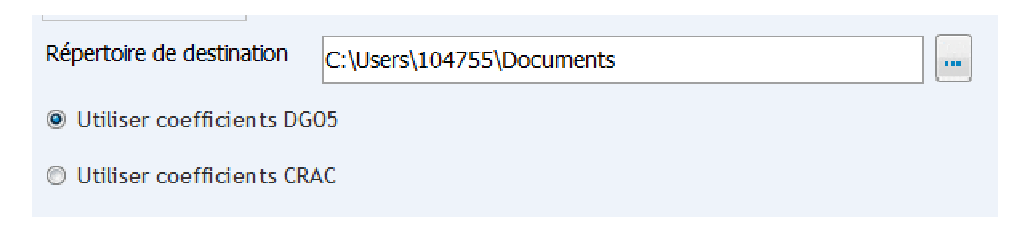


Mode d'emploi

Il suffit d'encoder l'exercice de départ des projections et de lancer l'injection en cliquant sur le bouton Injection pour lancer la génération. Une sélection Excel/Open Office peut également être effectuée par simple clic :



Vous devez également indiquer le répertoire de destination sur votre PC ou votre serveur, du fichier excel qui sera généré, et choisir si vous souhaitez utiliser les taux de projection de la DGO5, ou les taux du CRAC (si vous êtes sous plan de gestion)



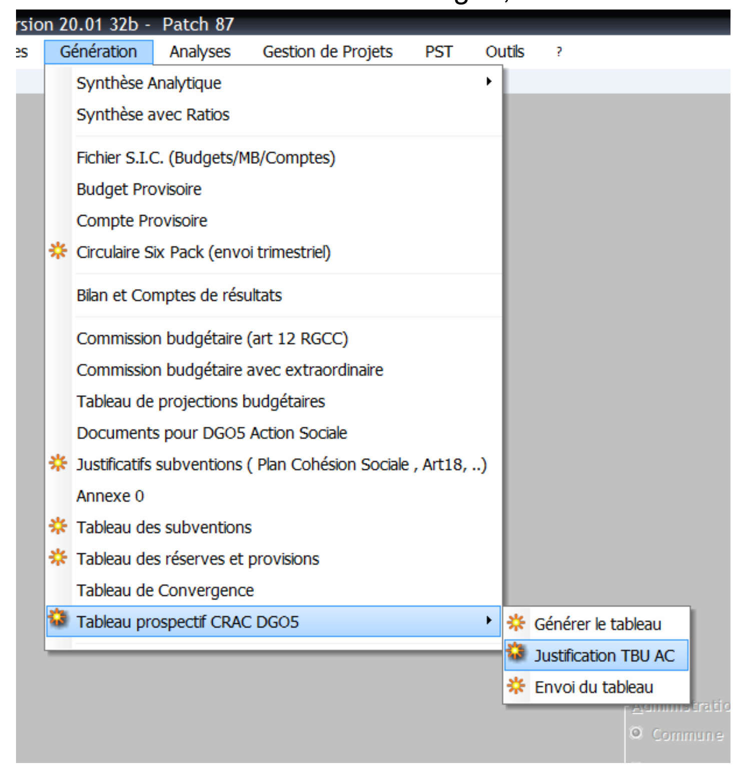
Il faut aussi cocher l'une des deux cases ci-dessous. L'option compte non-approuvé aura pour effet de mettre la colonne correspondante du tableau (compte N-1) à zéro, Ainsi, par exemple, si vous générez le tableau en octobre 2015 pour le budget 2016 , la colonne compte 2015 sera à zéro)

- (•) Compte de l'exercice précédent approuvé
- ( ) Compte de l'exercice précédent non-approuvé

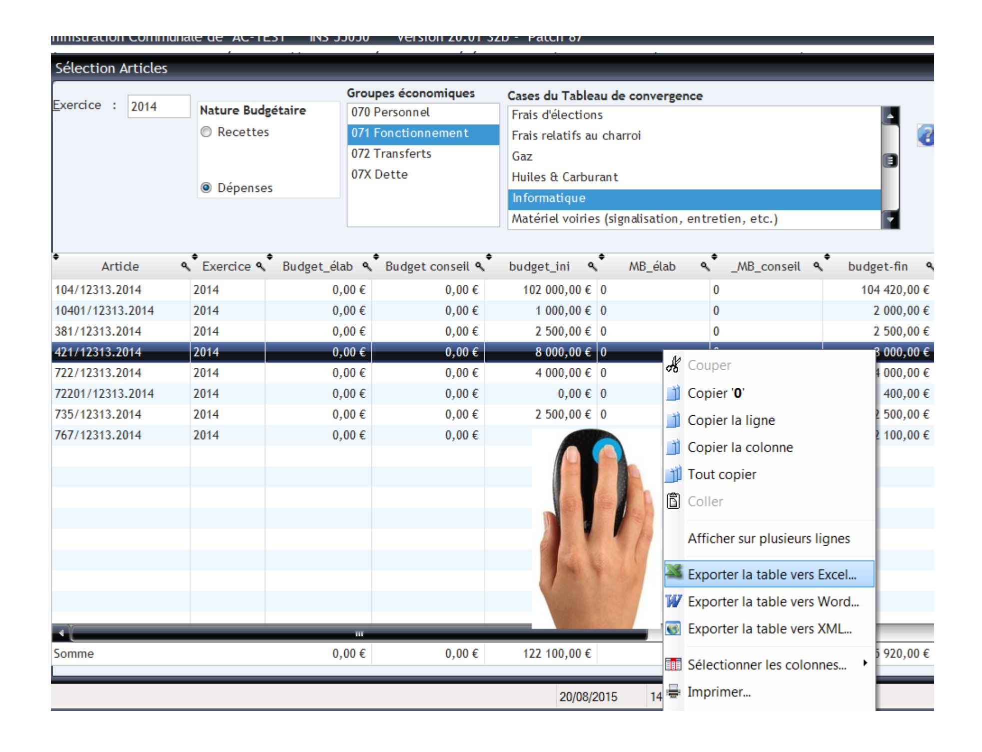
Le tableau suivant se remplira automatiquement.

GE	Codes informatiques de regroupement comptable	Libellés des rubriques	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2014	Budget 2015	Taux moyen d'évolution des cinq dernières années	Projections				
										Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
70		DEPENSES DE PERSONNEL												
70	352x/11x	Ambulances (fct 352)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/117x-01x;-(35x)	Assurance loi	8 956.50	9 397.50	9 318.20	9 586.50	9 600.00	9 600.00	1.75%	9 744.00	9 890.16	10 038.51	10 189.09	10 341.93
70	x/115x-41x;x/115x-42x;-(3	Chèques repas (et autres remboursements)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/113x-08x;x/113x-09x;x/1	Cotisation ONSS APL	96 635.99	102 274.48	104 558.10	113 363.07	112 614.16	111 491.85	3.64%	113 164.23	114 861.69	116 584.62	118 333.39	120 108.39
70	x/115x;-(35x;x/115x-4x)	Frais de déplacements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/116x-01x;-(35x)	Pensions anciens membres du personnel	12 474.33	12 786.38	13 084.56	11 701.92	13 215.36	13 215.36	1.45%	13 413.59	13 614.79	13 819.02	14 026.30	14 236.70
70	351x/11x	Pompiers (code fct 351)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/117x-02x;-(35x)	Service médical du travail	2 541.00	2 331.46	2 638.35	2 109.60	3 000.00	3 000.00	4.24%	3 045.00	3 090.68	3 137.04	3 184.09	3 231.85
70	x/118x;-(35x)	Service social et assurances hospitalisation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/111x-1x;x/112x-08x;x/11	Traitement enseignement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/111x-2x;x/112x-2x	Traitement mandataires	110 663.32	114 231.05	111 919.92	81 225.40	118 443.20	94 776.80	-3.80%	96 198.45	97 641.43	99 106.05	100 592.64	102 101.53
70	x/111x-01x;x/112x-01x;x/1	Traitement personnel communal	584 082.37	593 640.39	573 257.13	541 624.83	564 105.30	542 839.85	-1.81%	550 982.45	559 247.18	567 635.89	576 150.43	584 792.69
70	x/113x-1x;x/115x-43x	Traitement personnel enseignant	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	x/111x-02x;x/112x-02x;x/1	Traitement personnel subsidié	306 748.52	339 892.29	392 181.93	367 504.28	460 978.15	588 658.94	17.70%	597 488.82	606 451.16	615 547.92	624 781.14	634 152.86
70	x/111x-08x;x/111x-09x;x/1	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70		sous-total dép. personnel	1 122 102.03	1 174 553.55	1 206 958.19	1 127 115.60	1 281 956.17	1 363 582.80	-15.64%	1 384 036.54	1 404 797.09	1 425 869.05	1 447 257.08	1 468 965.94
71		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT												
71	876x/124x-04x	Achat de sacs poubelles	9 000.00	9 321.86	11 514.36	11 664.88	12 000.00	12 000.00	7.46%	12 000.00	12 000.00	12 000.00	12 000.00	12 000.00
71	x/123x-07x;-(35x;801x;832	Correspondance	7 959.84	8 421.14	6 965.61	7 449.23	8 400.00	8 400.00	1.35%	8 400.00	8 400.00	8 400.00	8 400.00	8 400.00
71	x/123x-19x;x/123x-48x;-(3	Documents administratifs et abonnements	3 998.21	4 049.51	4 469.88	4 469.43	7 825.00	6 325.00	12.15%	6 325.00	6 325.00	6 325.00	6 325.00	6 325.00
71	x/125x-15x;-(35x;801x;832	Eau	5 313.35	5 457.43	4 477.14	6 055.93	8 558.61	7 570.00	9.25%	7 683.55	7 798.80	7 915.79	8 034.52	8 155.04
71	877x/12x;877x/14x	Eaux usées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
71	426x/124x;426x/140x	Eclairage public	39 728.48	39 000.00	39 000.00	38 973.10	39 000.00	39 000.00	-0.46%	39 585.00	40 178.78	40 781.46	41 393.18	42 014.08
71	x/125x-12x;-(35x;801x;832	Electricité	18 685.01	11 028.15	18 846.01	14 242.12	17 645.00	22 785.00	5.08%	23 126.78	23 472.68	23 825.78	24 183.17	24 545.02

Pour connaître le contenu d'une ligne, utilisez le menu « Justification TBU » comme suit :



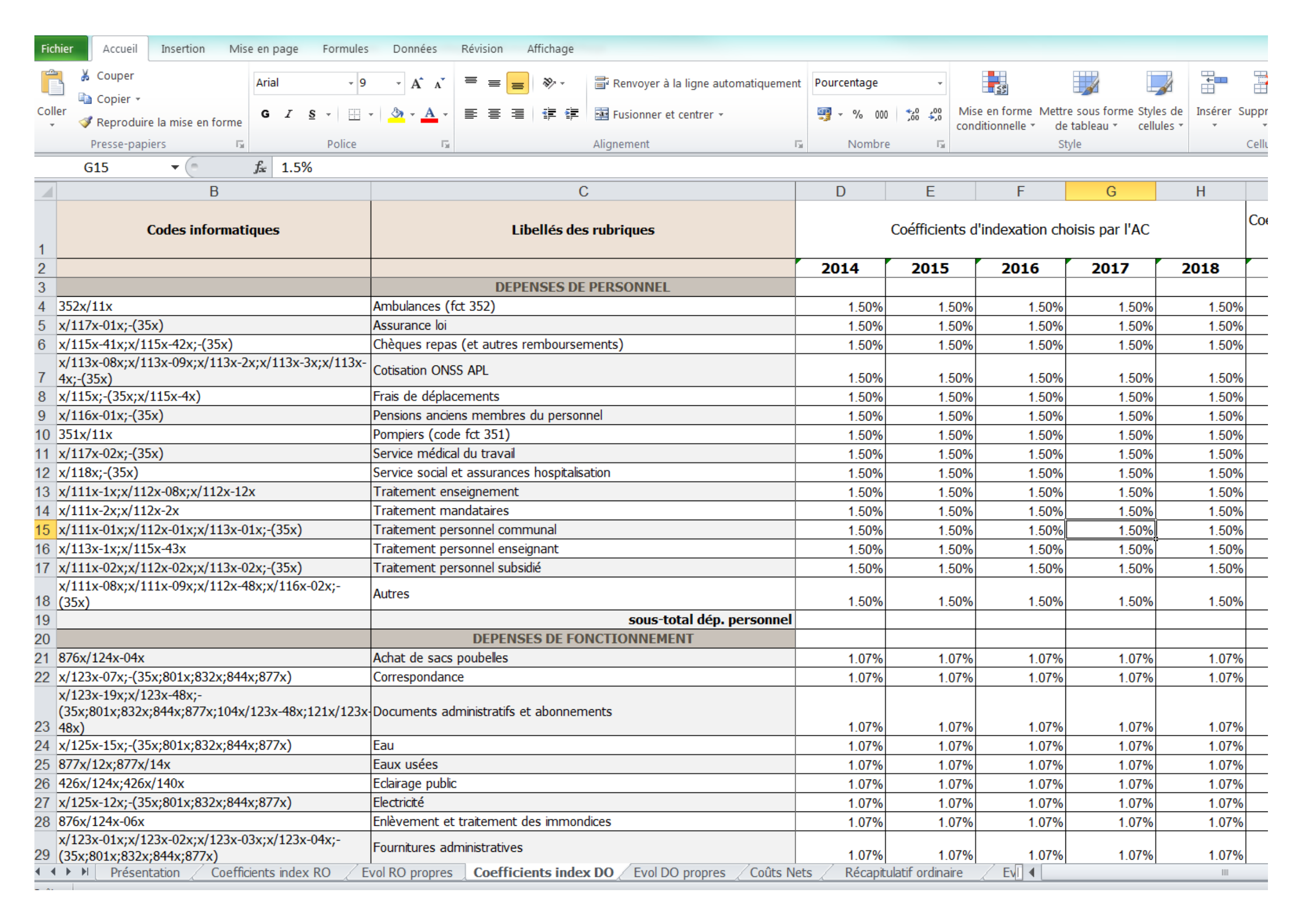
Vous obtenez alors le tableau suivant , qui à l'instar de la Synthèse Analytique, vous permet d'obtenir, voire d'exporter en excel (via clic droit de la souris positionnée sur le tableau) le détail du contenu de chacune des lignes composant le cœur du tableau de bord ;



En ce qui concerne les taux de projections, les tableaux générés par le logiciel proposent par défaut les taux par la circulaire.

Les calculs s'effectuent à partir des taux des colonnes « coefficients d'indexation choisis par l'AC » des feuilles « coefficient index DO » et « coefficient index RO »

Comme illustré ci-dessous :



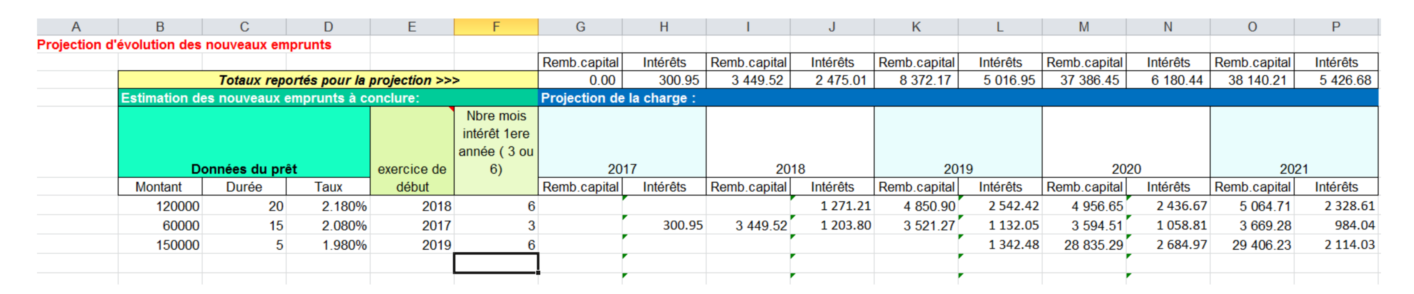
Codes informatiques	Libellés des rubriques	Coéfficients d'indexation choisis par l'AC				
		2014	2015	2016	2017	2018
	DEPENSES DE PERSONNEL					
352x/11x	Ambulances (fct 352)	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/117x-01x;-(35x)	Assurance loi	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/115x-41x;x/115x-42x;-(35x)	Chèques repas (et autres remboursements)	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/113x-08x;x/113x-09x;x/113x-2x;x/113x-3x;x/113x-4x;-(35x)	Cotisation ONSS APL	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/115x;-(35x;x/115x-4x)	Frais de déplacements	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/116x-01x;-(35x)	Pensions anciens membres du personnel	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
351x/11x	Pompiers (code fct 351)	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/117x-02x;-(35x)	Service médical du travail	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/118x;-(35x)	Service social et assurances hospitalisation	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/111x-1x;x/112x-08x;x/112x-12x	Traitement enseignement	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/111x-2x;x/112x-2x	Traitement mandataires	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/111x-01x;x/112x-01x;x/113x-01x;-(35x)	Traitement personnel communal	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/113x-1x;x/115x-43x	Traitement personnel enseignant	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/111x-02x;x/112x-02x;x/113x-02x;-(35x)	Traitement personnel subsidié	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
x/111x-08x;x/111x-09x;x/112x-48x;x/116x-02x;-(35x)	Autres	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%	1.50%
	sous-total dép. personnel					
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
876x/124x-04x	Achat de sacs poubelles	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
x/123x-07x;-(35x;801x;832x;844x;877x)	Correspondance	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
x/123x-19x;x/123x-48x;-(35x;801x;832x;844x;877x;104x/123x-48x;121x/123x-48x)	Documents administratifs et abonnements	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
x/125x-15x;-(35x;801x;832x;844x;877x)	Eau	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
877x/12x;877x/14x	Eaux usées	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
426x/124x;426x/140x	Eclairage public	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
x/125x-12x;-(35x;801x;832x;844x;877x)	Electricité	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
876x/124x-06x	Enlèvement et traitement des immondices	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%
x/123x-01x;x/123x-02x;x/123x-03x;x/123x-04x;-(35x;801x;832x;844x;877x)	Fournitures administratives	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%	1.07%

Vous pouvez les changer dans le tableau excel conformément à la circulaire (voir extrait repris ci-après)

Encodage des projections de dette :

Le logiciel eComptes récupère les données actuelles de votre dette dans la feuille « evolution emprunt » du tableau. Ces données sont reportées dans la feuille des dépenses ordinaires et dans le récapitulatif.

En ce qui concerne les nouveaux emprunts pour les exercices futurs, ceux-ci doivent être introduit manuellement dans la feuille « Evol nouveaux emprunts » à la fin du tableur (dernier onglet), de la manière suivante : voir exemple :



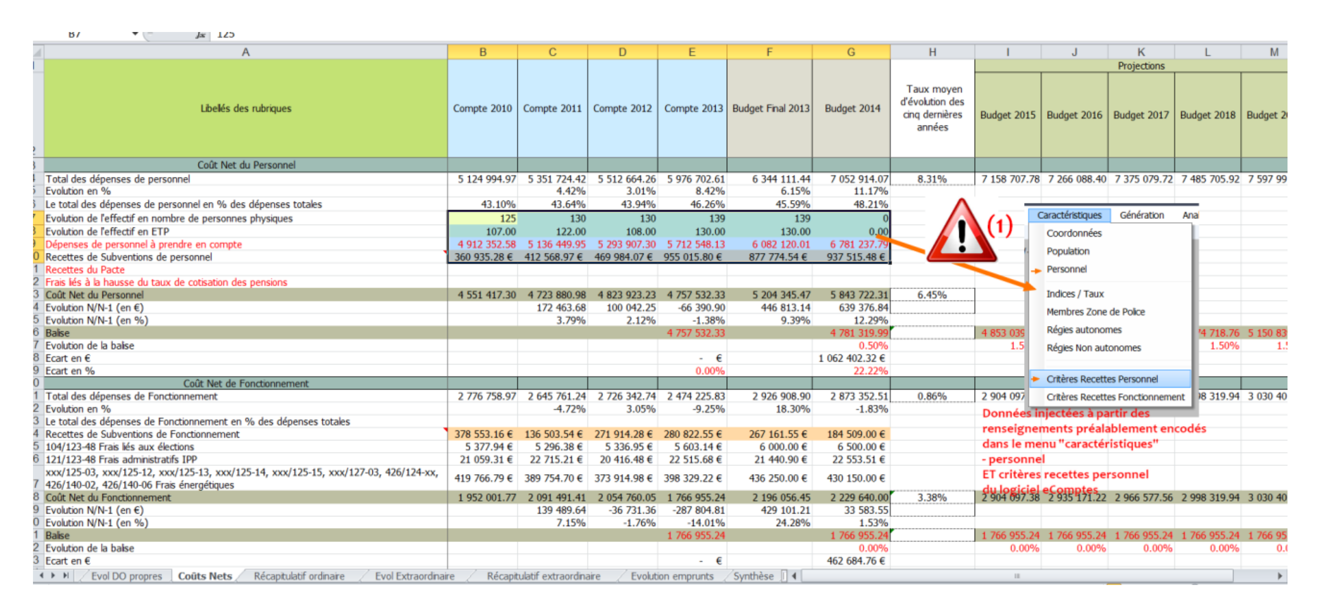
Projection d'évolution des nouveaux emprunts

					Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts
Totaux reportés pour la projection >>>					0.00	300.95	3 449.52	2 475.01	8 372.17	5 016.95	37 386.45	6 180.44	38 140.21	5 426.68
Estimation des nouveaux emprunts à conclure:					Projection de la charge :									
Données du prêt			exercice de début	Nbre mois intérêt 1ere année (3 ou 6)	2017		2018		2019		2020		2021	
Montant	Durée	Taux			Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts	Remb.capital	Intérêts
120000	20	2.180%	2018	6				1 271.21	4 850.90	2 542.42	4 956.65	2 436.67	5 064.71	2 328.61
60000	15	2.080%	2017	3		300.95	3 449.52	1 203.80	3 521.27	1 132.05	3 594.51	1 058.81	3 669.28	984.04
150000	5	1.980%	2019	6						1 342.48	28 835.29	2 684.97	29 406.23	2 114.03

Le résultat de ces projections, basées sur un système de prêt linéaire classique, se répercutera dans le volet dette des dépenses ordinaires.

Onglet « Coûts nets » (pour les administrations sous plan de gestion) :

Se calcule automatiquement à partir des données récupérées du logiciel eComptes.



Libellés des rubriques	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget Final 2013	Budget 2014	Taux moyen d'évolution des cinq dernières années	Projections Budget 2015	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2[illegible]
Coût Net du Personnel												
Total des dépenses de personnel	5 124 994.97	5 351 724.42	5 512 664.26	5 976 702.61	6 344 111.44	7 052 914.07	8.31%	7 158 707.78	7 266 088.40	7 375 079.72	7 485 705.92	7 597 99
Evolution en %		4.42%	3.01%	8.42%	6.15%	11.17%						
Le total des dépenses de personnel en % des dépenses totales	43.10%	43.64%	43.94%	46.26%	45.59%	48.21%						
Evolution de l'effectif en nombre de personnes physiques	125	130	130	139	139	0						
Evolution de l'effectif en ETP	107.00	122.00	108.00	130.00	130.00	0.00						
Dépenses de personnel à prendre en compte	4 912 352.58	5 136 449.95	5 293 907.30	5 712 548.13	6 082 120.01	6 781 237.79						
Recettes de Subventions de personnel	360 935.28 €	412 568.97 €	469 984.07 €	955 015.80 €	877 774.54 €	937 515.48 €						
Recettes du Pacte												
Frais liés à la hausse du taux de cotisation des pensions												
Coût Net du Personnel	4 551 417.30	4 723 880.98	4 823 923.23	4 757 532.33	5 204 345.47	5 843 722.31	6.45%					
Evolution N/N-1 (en €)		172 463.68	100 042.25	-66 390.90	446 813.14	639 376.84						
Evolution N/N-1 (en %)		3.79%	2.12%	-1.38%	9.39%	12.29%						
Balise				4 757 532.33		4 781 319.99		4 853 039			74 718.76	5 150 83
Evolution de la balise						0.50%		1.5			1.50%	1.5
Ecart en €				- €		1 062 402.32 €						
Ecart en %				0.00%		22.22%						
Coût Net de Fonctionnement												
Total des dépenses de Fonctionnement	2 776 758.97	2 645 761.24	2 726 342.74	2 474 225.83	2 926 908.90	2 873 352.51	0.86%	2 904 097			98 319.94	3 030 40
Evolution en %		-4.72%	3.05%	-9.25%	18.30%	-1.83%						
Le total des dépenses de Fonctionnement en % des dépenses totales												
Recettes de Subventions de Fonctionnement	378 553.16 €	136 503.54 €	271 914.28 €	280 822.55 €	267 161.55 €	184 509.00 €						
104/123-48 Frais liés aux élections	5 377.94 €	5 296.38 €	5 336.95 €	5 603.14 €	6 000.00 €	6 500.00 €						
121/123-48 Frais administratifs IPP	21 059.31 €	22 715.21 €	20 416.48 €	22 515.68 €	21 440.90 €	22 553.51 €						
xxx/125-03, xxx/125-12, xxx/125-13, xxx/125-14, xxx/125-15, xxx/127-03, 426/124-xx, 426/140-02, 426/140-06 Frais énergétiques	419 766.79 €	389 754.70 €	373 914.98 €	398 329.22 €	436 250.00 €	430 150.00 €						
Coût Net du Fonctionnement	1 952 001.77	2 091 491.41	2 054 760.05	1 766 955.24	2 196 056.45	2 229 640.00	3.38%	2 904 097.38	2 935 171.22	2 966 577.56	2 998 319.94	3 030 40
Evolution N/N-1 (en €)		139 489.64	-36 731.36	-287 804.81	429 101.21	33 583.55						
Evolution N/N-1 (en %)		7.15%	-1.76%	-14.01%	24.28%	1.53%						
Balise				1 766 955.24		1 766 955.24		1 766 955.24	1 766 955.24	1 766 955.24	1 766 955.24	1 766 95
Evolution de la balise						0.00%		0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.0
Ecart en €				- €		462 684.76 €						

(1) Attention :

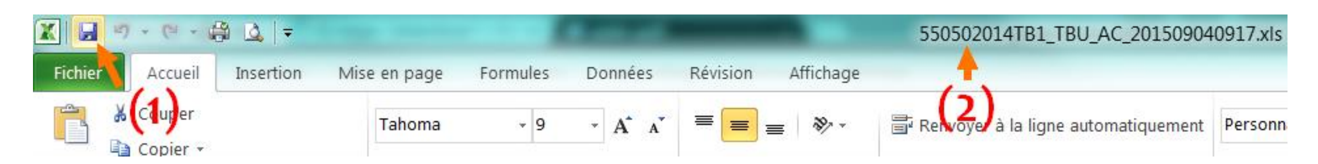
Pour les lignes évolution des effectifs et critères des recettes , il faut les encoder au préalable les renseignements dans le menu "caractéristiques" (ils servent également pour la Synthèse Analytique)

- personnel ET critères recettes personnel du logiciel eComptes

Enregistrement du fichier

Pour enregistrer le fichier sur votre disque dur cliquez sur l'icône « enregistrer » de votre tableur (1)

Nb : si vous utilisez la fonction « enregistrez sous … » **il est impératif de choisir l'extension .XLS, même si vous êtes en open office.** En effet seul le format XLS est compatible tant au plan des formules du tableau que pour son traitement ultérieur pour les statistiques de la Région Wallonne.



Expédition du fichier :

Lorsque le Tableau de Bord a été arrêté en Conseil avec le budget, l'expédition vers le CRAC ou la DGO5 se fait au moyen de l'applicatif eComptes – menu Génération du tableau de bord CRAC DGO5, sous menu « envoi du tableau »

La fenêtre d'envoi suivante s'affiche alors :

Vous devez y indiquer la date d'arrêt par le Conseil, et le répertoire où le logiciel peut aller récupérer votre tableau prospectif définitif (celui qui a été soumis et arrêté par le Conseil)

Le transfert des fichiers s'opèrera alors via liaison informatique FTP entre votre administration et le serveur de la cellule eComptes de la DGO5 qui transfèrera automatiquement le fichier vers les services extérieurs et la CRAC (si vous êtes sous plan de gestion)

Si cette liaison FTP ne fonctionnait pas *(NB : vous pouvez tester cette liaison qui sert pour tous vos envois de fichiers et mise à jour logicielle, via le point « test ftp » du menu « outils »)* , un message d'alerte vous avertira du problème. Il conviendra alors d'envoyer manuellement votre fichier en pièce jointe par email à l'adresse : ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Exercice 2016

Envoyer le fichier à la DGO5

Date d'approbation du conseil 15/09/2015

Répertoire des fichiers TBU C:\Users\104755\Desktop\Ecomptes prg\Documents\

nom du fichier	Date conseil	Date de modification du fichier

Vous allez envoyer le tableau prospectif CRAC DGO5. Celui-ci parviendra donc à tous les services intéressés (DGO5 et éventuellement CRAC) comme étant celui approuvé par le conseil. Merci, dès lors, de ne faire cet envoi qu'après vérification du fichier et contrôle de son contenu.

Important :

Pour toute question relative **au contenu du tableau** merci de contacter les services de Monsieur Laurent Bosquillon, Directeur (Direction des Ressources Financières) Laurent.Bosquillon@spw.wallonie.be ou le CRAC , si vous êtes sous plan de gestion.

Merci de ne contacter la cellule eComptes qu'en cas de question ou de problème informatique dans le processus de génération ou d'envoi, et ce uniquement par email sur ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

****

Pour mémoire, ci-après extrait de la circulaire budgétaire relative au présent point :

1. Elaboration des prévisions budgétaires pluriannuelles à joindre en annexe du budget initial « réel » (pas du budget provisoire) - Tableau de Bord Prospectif (TBP)

Pour rappel, les pouvoirs locaux sont amenés à élaborer des prévisions budgétaires pluriannuelles dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions européennes prises en matière de gouvernance budgétaire, d'un plan de gestion ou d'un plan de convergence.

Dans un souci de simplification administrative, la DGO5 et le CRAC ont collaboré afin de mettre à votre disposition un tableau unique (qui servira à tous les pouvoirs locaux y compris ceux sous plan de gestion) qui est exploitable dans la détermination d'une trajectoire budgétaire pluriannuelle et dans la mise en œuvre d'un plan de gestion ou d'un plan de convergence.

Pour calculer ces projections budgétaires pluri-annelles, il vous est laissé la possibilité soit de vous baser sur les coefficients d'indexation de la présente circulaire, soit d'utiliser les coefficients que le CRAC demande aux communes sous plan de gestion d'appliquer soit de définir vous-même vos propres paramètres. Les communes sous plan de gestion devront impérativement utiliser les coefficients demandés par le CRAC. Au service extraordinaire, ce TBP peut être considéré comme un plan pluriannuel d'investissements.

Ce Tableau de Bord Prospectif (TBP) comprend différentes parties :

1) **Coefficients index RO** qui reprend les coefficients d'indexation des recettes ordinaires proposés soit pour les pouvoirs locaux qui ne sont pas sous plan de gestion, soit par le CRAC pour les pouvoirs locaux sous plan de gestion. Il est également laissé l'autonomie à chaque pouvoir local de définir ses propres coefficients d'indexation pour élaborer, en toute autonomie, ses projections budgétaires toutefois, pour les pouvoirs locaux sous plan de gestion conformément aux prescrits légaux y relatifs ;

2) **Prévisions RO** qui reprend les recettes ordinaires de l'exercice propre pour les comptes des 4 derniers exercices, le budget final du dernier exercice (si le compte n'est pas encore clôturé), le budget de l'exercice en cours (N=2016) et les prévisions à l'horizon N+5 ;

3) **Coefficients index DO** qui reprend les coefficients d'indexation des dépenses ordinaires proposés soit pour les pouvoirs locaux qui ne sont pas sous plan de gestion, soit par le CRAC pour les pouvoirs locaux sous plan de gestion. Il est également laissé l'autonomie à chaque pouvoir local de définir ses propres coefficients d'indexation pour élaborer, en toute autonomie, ses projections budgétaires, toutefois, pour les pouvoirs locaux sous plan de gestion conformément aux prescrits légaux y relatifs ;

4) **Prévisions DO** qui reprend les dépenses ordinaires de l'exercice propre pour les comptes des 4 derniers exercices, le budget final du dernier exercice (si le compte n'est pas encore clôturé), le budget de l'exercice en cours (N=2016) et les prévisions à l'horizon N+5 ;

5) **Récapitulatif du service ordinaire** qui indique l'évolution sur les 4 derniers exercices budgétaires, l'exercice en cours (2016) et les 5 prochains exercices du résultat du service ordinaire au propre et au global, de certaines recettes/dépenses comptabilisées aux exercices antérieurs (ex : l'évolution de la cotisation de responsabilisation en matière de charges de pension) ainsi que des provisions et des fonds de réserve ;

6) **Coefficients index service extraordinaire** qui reprend les coefficients d'indexation des recettes et dépenses extraordinaires proposés par la Région wallonne et ceux retenus par le pouvoir local pour élaborer, en toute autonomie, ses projections budgétaires ;

7) **Récapitulatif du service extraordinaire** qui indique l'évolution sur les 4 derniers exercices budgétaires, l'exercice en cours (2016) et les 5 prochains exercices des recettes et dépenses extraordinaires au propre et du résultat du service extraordinaire au propre et au global ;

8) **Evolution des emprunts** qui est un listing des emprunts contractés par la commune et qui renseigne le capital emprunté, la durée de l'emprunt et le taux d'intérêt.

Le tableau suivant reprend les coefficients d'indexation fixés par la Région wallonne compte tenu des perspectives économiques du Bureau fédéral du Plan du mois de juin 2015. Ces coefficients pourront être éventuellement adaptés en fonction de l'actualisation de ces perspectives économiques.

Recettes / Dépenses	Coefficient indexation annuelle	Commentaires
Recettes ordinaires de prestations (ROP)	1,44%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2014 et 2020
Recettes ordinaires de transfert (ROT)	1,44%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2014 et 2020. Pour la dotation au fonds des communes, au FSAS et aux compensations fiscales octroyées par la Région wallonne, il convient de se référer aux prévisions budgétaires communiquées par la Région wallonne
Recettes ordinaires de dette (ROD)	0,00%	Indexation nulle et inscription de prévisions correspondant aux derniers montants connus à défaut d'information communiquée par les intercommunales

Dépenses ordinaires de personnel (DOP)	1,50%	Le coefficient d'indexation annuelle tient compte d'un dépassement de l'indice pivot tous les 18 mois et d'un saut d'index en 2015. Les charges de pension évolueront selon les éventuelles informations communiquées par l'ORPSS. A défaut elles pourront être indexées selon le même taux annuel que les DOP
Dépenses ordinaires de fonctionnement (DOF)	1,07%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen de l'inflation entre 2014 et 2020
Dépenses ordinaires de transfert (DOT)	1,07%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen de l'inflation entre 2014 et 2020 sauf les dotations au CPAS, à la zone de police et à la zone de secours qui pourront être indexées selon le même coefficient que les dépenses de personnel (y compris l'évolution des charges de pension)
Dépenses ordinaires de dette (DOD)	0,00%	Indexation nulle et inscription de prévisions correspondant aux derniers montants connus à défaut d'information plus précises
Recettes extraordinaires de transfert (RET)	1,44%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2014 et 2020
Recettes extraordinaires d'investissements (REI)	1,44%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2014 et 2020
Recettes extraordinaires de dette (RED)	0,00%	Prise en compte de la balise d'emprunts
Dépenses extraordinaires de transfert (DET)	1,44%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2014 et 2020
Dépenses extraordinaires d'investissements (DEI)	1,44%	Indexation selon le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2014 et 2020. En 2017 et 2018, les dépenses d'investissements pourront être indexées de 2,44% afin de tenir compte du cycle des investissements
Dépenses extraordinaires de dette (DED)	0,00%	Indexation nulle et inscription de prévisions correspondant aux derniers montants connus à défaut d'information disponible

Ce Tableau de Bord Prospectif sera généré informatiquement par le logiciel eComptes afin de simplifier votre travail.

Vous n'aurez qu'à définir les paramètres d'indexation retenus pour le calcul des projections budgétaires ou à renseigner le montant des projections de certaines recettes ou dépenses (ex : la dotation au Fonds des Communes qui fait l'objet de prévisions calculées par l'Administration).

Une fois généré, ce tableau sera transmis à la cellule eComptes qui le diffusera au sein de la DGO5 et vers le CRAC.

Pour 2016, le logiciel eComptes sera adapté pour les Communes et les CPAS. Il le sera à moyen terme pour les Provinces.

Pour les entités consolidées sous plan de gestion (dont notamment ZP, etc.), elles continuent à s'inspirer des canevas du CRAC disponibles sur son site.